

JOURNAL DU COMITE D'INTERET DE QUARTIER

DE SAINT PIERRE LES MARTIGUES

Mai 2006 N°9

14 Chemin des Ecoles Tél.: 04 42 81 17 04

<http://ciqsaintpierre.free.fr>



VALLON DU FOU : Dernières infos

Depuis la parution de notre numéro de mars l'Arrêté Préfectoral concernant la demande de la CAOEB d'exploiter une installation de stockage des déchets au Vallon du Fou a été publié. Comme on pouvait s'y attendre et comme nous l'avions laissé entendre dans notre édition de mars cet arrêté autorise l'ouverture du centre d'enfouissement.

Nous souhaitons que la Municipalité s'engage dès à présent dans une démarche de rapprochement avec d'autres municipalités pour la mise en œuvre du plan départemental qui prévoit la construction de plusieurs usines de méthanisation dans les Bouches du Rhône. Afin que tous les déchets enfouis soient prétraités et donc ne dégagent pas d'odeurs nauséabondes, dès le démarrage de l'installation de stockage.

C'est la seule manière efficace de ne pas empoisonner la vie des habitants des quartiers sud de Martigues et cela permettra également de gagner de la place, (puisque'il n'y aura plus besoin de recouvrir les ordures par un volume égal de stérile), donc de prolonger la durée de vie de cette décharge.

L'arrêté précise d'ailleurs que l'exploitant doit mettre "en œuvre une politique de gestion des déchets afin de favoriser et améliorer les opérations en amont de stockage (tri, recyclage, valorisation,...) pour réduire leur quantité et optimiser le caractère ultime des déchets reçus, notamment en réduisant la part des déchets fermentescibles. Il prend les dispositions nécessaires à cette fin..." L'article 2.1.2 prévoit un compte rendu trimestriel par la CAOEB sur la répartition des déchets mis en décharge afin de pouvoir mesurer les progrès réalisés...."Un bilan sera présenté devant le Comité Départemental d'Hygiène tous les 5 ans après mise en exploitation du site, avec les évolutions techniques éventuelles à mettre en place."

Nous entendons également faire tout notre possible pour que les conditions imposées par l'arrêté préfectoral concernant les précautions à prendre pendant l'exploitation du site soient strictement respectées. Il s'agit là d'un travail de longue haleine que le Comité d'Intérêt de Quartier souhaite mener avec tout le monde : les habitants bien sûr, pour qu'ils nous fassent part de leurs soucis ou des nuisances subies, mais aussi les autres associations participant à la Commission Locale d'Information et de Surveillance, la DRIRE et la municipalité de Martigues.

PROJET DE LOTISSEMENT? Où en est-on ?

La municipalité a reporté en 2008 son projet de logements sociaux à Saint-Pierre. 2008 ce sont les élections municipales. Nous aimerions bien que la municipalité s'engage avant cette échéance à renoncer à un projet démesuré par rapport à Saint-Pierre (arrivée de 190 personnes dans un hameau qui en compte moins de 400).

C'est pourquoi nous redemandons publiquement à rencontrer les élus pour discuter à nouveau de cette question et savoir où en est exactement le projet à l'heure actuelle.

Ã Ã

BREVES

Nous avons relaté dans notre précédente édition que le samedi 25 mars vers 8h du matin une pluie de mousse (!) s'était abattue sur certains points du hameau (en fait c'était

